



## Tortue molle à épines



Photo: © Ryan M. Bolton

### Nom scientifique

*Apalone spinifera*

### Taxon

Reptiles

### Statut du COSEPAC

En voie de disparition

### Aire de répartition canadienne

Ontario, Québec

### Justification de la désignation

Le déclin continu de cette espèce en Ontario et au Québec est attribué au très faible recrutement résultant de la perte de l'habitat de nidification. Les sites convenables de nidification et d'exposition au soleil ont disparu ou ont été dégradés en raison du développement, de l'altération de régimes hydrologiques (p. ex. barrages, inondations, érosion des berges des rivières), des plantes envahissantes, de l'utilisation récréative et de la récolte illégale d'individus. Sans protection du nid, peu d'oeufs survivent à la prédation par une abondance accrue de mammifères.

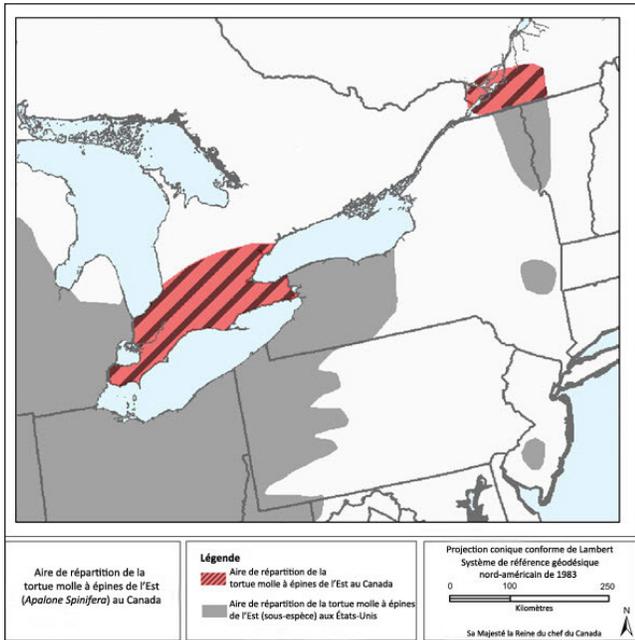
### Description et importance de l'espèce sauvage

Les tortues molles à épines (*Apalone spinifera*) présentent un dimorphisme sexuel de taille notable, la dossière des mâles pouvant atteindre une longueur de 22 cm et celles des femelles, une longueur de 54 cm. La dossière, de couleur olive

à havane, est relativement plate, ronde à ovale et recouverte d'une peau ressemblant à du cuir. Elle est garnie de projections épineuses le long du bord antérieur, celles-ci étant plus évidentes chez les femelles adultes. La tortue molle à épines est bien adaptée à la nage avec un plastron réduit, une forme hydrodynamique et des pattes antérieures et postérieures fortement palmées. Son cou est long, pouvant atteindre, lorsqu'il est étiré, presque les 3/4 de la longueur de la dossière. Sa tête est relativement étroite et allongée et se termine par un long nez en forme de trompe. Les membres de la famille des Trionychidés ont une répartition mondiale et ont divergé d'autres tortues au Crétacé. L'espèce est importante, parce que c'est la seule représentante indigène de la famille des Trionychidés au Canada. Les populations canadiennes se trouvent à la limite nord de l'aire de répartition de l'espèce et sont adaptées au climat nordique (p. ex. par une période d'hibernation prolongée). Contrairement au sexe d'autres espèces de tortues canadiennes, qui est déterminé par la température d'incubation des œufs, le sexe des tortues molles est génétiquement déterminé.

### Répartition

À l'échelle mondiale, la tortue molle à épines est présente dans l'est de l'Amérique du Nord, depuis les États de la Nouvelle Angleterre, en passant par l'extrême sud du Québec et de l'Ontario, vers l'ouest jusqu'au Nebraska, vers le sud jusqu'au Texas et, en traversant les États du golfe du Mexique, jusqu'à l'Atlantique. La population canadienne se divise en deux sous-populations géographiquement distinctes : la sous-population des Grands Lacs et du Saint Laurent, dans le sud du Québec, et la sous-population carolinienne, dans le sud de l'Ontario.



Répartition de la tortue molle à épines (*Apalone spinifera*) au Canada (aire de répartition de la tortue molle à épines de l'Est [sous-espèce] d'après Conant et Collins [1998]). Cette carte représente l'aire de répartition générale de l'espèce, et ne montre pas l'information détaillée sur la présence et l'absence d'observations dans l'aire de répartition.

Environnement et Changement climatique Canada. 2016. Programme de rétablissement de la tortue molle à épines (*Apalone spinifera*) au Canada [Proposition], Série de programmes de rétablissement de la Loi sur les espèces en péril. Environnement et Changement climatique Canada, Ottawa. ix + 67 p.

## Habitat

La tortue molle à épines fréquente une grande variété de milieux aquatiques, y compris des rivières, des ruisseaux marécageux, des méandres morts, des lacs et des bassins de retenue. Ces milieux ont plusieurs caractéristiques en commun : un fond mou, une végétation aquatique clairsemée et la présence de barres de sable ou de vasières. Les sites d'hivernage se trouvent généralement dans des lacs et des rivières bien oxygénés.

## Biologie

La tortue molle à épines peut vivre plusieurs dizaines d'années. La maturité sexuelle est atteinte tardivement, probablement pas avant 12-15 ans chez les femelles à la limite nord de l'aire de répartition au Canada. Sous l'influence du climat, le cycle vital de l'espèce est caractérisé par une longue hibernation et une période de croissance et d'activité courte. Les unités thermiques cumulatives

durant la période d'activité déterminent le temps requis par l'incubation. La ponte des œufs survient habituellement en juin ou en juillet, la taille moyenne d'une couvée étant d'environ 20 œufs. Il semblerait que la plupart des femelles ne pondent qu'une seule fois par année, mais certaines ont deux couvées au cours d'une même année. Le temps d'incubation varie généralement de 60 à 75 jours, et la température ambiante du nid peut le prolonger ou l'accélérer. Le recrutement naturel est faible en raison d'une prédation élevée des œufs.

## Taille et tendances des populations

La taille de la population est petite, et elle est en déclin. En Ontario, on estime que le nombre total d'individus matures est inférieur à 1 000, et il continue de diminuer. Les données de suivi des nids pour les trois plus importantes localités au Canada indiquent toutes des déclins d'environ 45 % du nombre total d'individus matures, au cours des deux dernières décennies. On prévoit d'importants déclins dans le futur compte tenu des menaces actuelles. Au Québec, les populations historiques de trois bassins versants ont disparu ou sont devenues non viables. La seule population qui reste compterait moins de 50 femelles adultes.

## Menaces et facteurs limitatifs

Les principales menaces sont la fragmentation de l'habitat et de la population par les infrastructures, l'altération du régime hydrologique (inondation des nids) par les barrages et les régimes climatiques qui changent, l'utilisation accrue à des fins récréatives et agricoles des aires de nidification et des milieux aquatiques adjacents par les humains (perturbations en période de nidification), l'utilisation de VTT, l'équitation, l'utilisation d'embarcations, l'invasion des aires de nidification par des espèces végétales non indigènes (p. ex. le roseau commun (*Phragmites a. australis*)), des populations élevées de mammifères prédateurs des œufs et les braconniers qui s'emparent des œufs, les blessures et la mortalité dues à la pêche et aux bateaux à moteur (collisions, hélices), et la capture illégale de tortues juvéniles et adultes. Les proliférations de cyanobactéries (p. ex. accumulation de toxines, impacts sur les proies) peuvent aussi avoir une incidence sur l'espèce. Les facteurs limitatifs comprennent notamment le temps pris pour atteindre la maturité, un faible taux de recrutement, et la contrainte que pose la chaleur estivale limitée pour la fin de l'incubation et l'émergence des nouveau nés.

## Protection, statuts et classements

À l'échelle mondiale, la tortue molle à épines est classée dans la catégorie « préoccupation mineure » par l'UICN, parce que l'espèce est largement répartie, abondante et que sa population mondiale est considérée comme stable. La cote de l'espèce est de N3 (vulnérable) au Canada, de S3 (vulnérable) en Ontario et de S1 (menacée) au Québec. La cote S1 lui a aussi été attribuée au Vermont. Au Canada, la tortue molle à épines a été désignée « menacée » par le COSEPAC pour la première fois en 1991, et son statut a été reconfirmé en 2002. Elle est inscrite à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* depuis 2005. En Ontario, l'espèce a été évaluée comme étant « menacée » par le Comité de détermination du statut des espèces en péril de l'Ontario (CDSEPO) en 1996. Elle est protégée en vertu de la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition*. Elle est aussi « spécialement protégée » en vertu de la *Loi de 1997 sur la protection du poisson et de la faune* de l'Ontario. Au Québec, la tortue molle à épines a été désignée « menacée » en 1999 en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*; elle bénéficie aussi d'une protection en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*.

Source: Source: COSEPAC. 2016. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la tortue molle à épines (*Apalone spinifera*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xiii + 42 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

N° de cat. : CW69-14/257-2016-1F-PDF  
ISBN: 978-0-660-07339-2

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).